



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST

3CO – Mayotte (976)

RAPPORT BUDGETAIRE 2026

Exercice budgétaire 2026

Présenté au Conseil Communautaire du 23 avril 2026

Communes membres : M'tsangamouji – Tsingoni – Chiconi – Ouangani – Sada

INTRODUCTION GENERALE

Le présent rapport budgétaire est soumis à l'examen du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO) réuni en session ordinaire le 23 avril 2026. Il accompagne le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 et a pour objet de présenter, d'analyser et de commenter les équilibres financiers de l'établissement.

La 3CO regroupe cinq communes membres – M'tsangamouji, Tsingoni, Chiconi, Ouangani et Sada – et couvre un bassin de vie de près de 50 000 habitants. Elle exerce, dans ce cadre, des compétences stratégiques en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de gestion des services de proximité, et de transport intercommunal (réseau TMCO).

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un contexte institutionnel renouvelé, marqué par le renouvellement général des organes délibérants issu des élections municipales de mars 2026 et l'installation du nouveau Conseil Communautaire, présidé par M. MADI OUSSENI Mohamadi. Il prend également en compte les réalités socio-économiques spécifiques à Mayotte, marquées par des besoins structurels importants et des enjeux de solidarité territoriale.

Le budget 2026 est présenté en deux sections : la section de fonctionnement, qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses liées à l'activité courante de l'établissement, et la section d'investissement, qui regroupe les opérations concourant à la constitution ou à l'entretien du patrimoine.

SECTION I – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des recettes et des dépenses liées à l'activité ordinaire de la structure. Pour l'exercice 2026, le budget de fonctionnement est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 19 500 486 €, contre 20 865 040 € en 2025.

1.1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2026 s'établissent à 10 980 752 € (hors résultat reporté), contre 11 192 166 € inscrits au budget primitif 2025. L'exercice bénéficie en outre du report d'un excédent de fonctionnement de 8 519 734 €, portant le total des recettes cumulées à 19 500 486 €.

Les ressources de la 3CO reposent sur quatre piliers principaux : les dotations et participations de l'Etat (37 % des recettes de l'exercice), la fiscalité locale propre (29 %), les impôts et taxes reversés (32 %) et les atténuations de charges et autres produits (2 %).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
I – Aténuations de charges		
Remboursements sur rémunérations du personnel	190 500	
Remboursements sur autres charges sociales	35 000	
Sous-total Aténuations de charges	225 500	60 744
II – Impôts et taxes (fiscalité reversées)		
Attributions de compensation	2 551 020	
Fonds de péréquation des ressources (FPIC)	398 964	
Fraction compensatoire TFB / TH sur résidences principales	444 371	
Fraction compensatoire CVAE	122 688	
Sous-total Impôts et taxes reversés	3 517 043	3 511 502
III – Fiscalité locale propre		
Impôts directs locaux	1 497 655	
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	74 124	
Imposition forfaitaire réseaux (IFER)	48 954	
Taxe GEMAPI	500 200	
Autres impôts et taxes (production et énergie)	191 600	
Versement mobilité	840 000	775 011.95
Sous-total Fiscalité locale propre	3 152 533	2 987 219
IV – Dotations et participations		
Dotations d'intercommunalité (DGF)	2 856 972	
Fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)	35 000	
Compensations CVAE et CFE (Etat)	70 618	
Compensation exonérations taxe foncière (Etat)	1 101 066	
Sous-total Dotations et participations	4 063 656	4 632 710
V – Autres produits de gestion courante		
Revenus des immeubles	12 000	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
Autres produits divers de gestion courante	10 000	
Sous-total Autres produits	22 000	—
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 980 752 €	11 192 166 €
Résultat reporté (excédent N-1)	8 519 734 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (y compris résultat reporté)	19 500 486 €	

1.2 – Analyse des principales recettes

1.2.1 – Dotations de l'Etat et participations

Les dotations et participations de l'Etat représentent la première ressource de la 3CO, pour un montant de 4 063 656 € en 2026. Ce poste est principalement constitué de la dotation d'intercommunalité (DGF), inscrite à 2 856 972 €, et de la compensation des exonérations de taxe foncière versée par l'Etat, s'élevant à 1 101 066 €. Cet ensemble accuse une diminution par rapport au budget 2025 (4 632 710 €), qui reflète l'évolution des dotations d'Etat dans le contexte national de contrainte budgétaire.

1.2.2 – Fiscalité locale propre

La fiscalité locale propre de la 3CO progresse de 2 987 219 € en 2025 à 3 152 533 € en 2026. Cette progression est principalement portée par le versement mobilité (840 000 €), ce dernier traduit la montée en puissance du réseau de transport TMCO.

1.2.3 – Excédent reporté

L'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice précédent représente un montant exceptionnel de 8 519 734 €. Cet excédent traduit une capacité d'autofinancement accumulée qui est intégralement mobilisée pour assurer l'équilibre du budget, et notamment pour financer le virement à la section d'investissement.

1.3 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2026 s'établissent à 19 500 486 €, dont 12 159 858 € de dépenses réelles et 7 340 628 € de prélèvements au profit de la section d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
I – Charges à caractère général		
Carburants	40 040	
Fournitures de petit équipement	49 603	
Habillement et vêtements de travail	55 327	
Contrats de prestations de service	2 252 063	
Entretien et réparations – bâtiments	50 166	
Entretien et réparations – matériel roulant	20 659	
Primes d'assurance	30 000	
Etudes et recherches	44 370	
Documentation générale et technique	24 435	
Versements à des organismes de formation	68 195	
Honoraires et conseils	22 000	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers	75 000	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
Annonces et insertions	37 510	
Fêtes et cérémonies	24 000	
Foires et expositions	70 000	
Catalogues et imprimés	32 229	
Publicité et relations publiques	45 506	
Voyages, déplacements et missions	80 028	
Concours divers (cotisations)	125 629	
Frais de gardiennage	38 000	
Taxes foncières	76 000	
Sous-total Charges à caractère général	3 465 304 €	1 241 153 €
II – Charges de personnel et frais assimilés		
Versement mobilité (employeur)	19 900	
Rémunérations principales (titulaires)	1 559 031	
SFT et indemnité de résidence (titulaires)	50 021	
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	31 616	
Autres indemnités (titulaires)	485 216	
Rémunérations (non titulaires)	878 875	
Primes et indemnités (non titulaires)	194 933	
Autres emplois aidés	80 453	
Cotisations URSSAF	185 025	
Cotisations aux caisses de retraite	242 650	
Cotisations assurance chômage	15 417	
Sous-total Charges de personnel	3 830 613 €	3 089 985 €
III – Autres charges de gestion courante		
Indemnités de fonctions (élus)	190 000	
Frais de mission et de déplacements (élus)	60 000	
Formations (élus)	60 000	
Organismes de regroupement (dont SIDEVAM)	3 500 000	
Subvention à l'Office de tourisme	485 700	
Subventions aux entreprises	165 000	
Subventions aux organismes privés (OIS, Saveurs & Senteurs, Office du commerce)	302 500	
Sous-total Autres charges de gestion courante	4 851 708 €	4 362 577 €
IV – Charges financières et provisions		
Charges financières	12 000	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
Dotations aux provisions et dépréciations	232	
Sous-total Charges financières et provisions	12 232 €	—
TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 159 858 €	8 705 714 €
V – Prélèvements au profit de la section d'investissement		
Virement à la section d'investissement	7 077 577	11 945 743
Opérations d'ordre – transfert entre sections	263 052	
Total prélèvements au profit de l'investissement	7 340 628 €	12 159 326 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 500 486 €	20 865 040 €

1.4 – Analyse des principales dépenses

1.4.1 – Charges à caractère général

Ce poste enregistre une progression très significative, passant de 1 241 153 € en 2025 à 3 465 304 € en 2026, soit une augmentation de près de 179 %. Cette évolution reflète principalement la montée en puissance des contrats de prestations de service (2 252 063 €), notamment liés à l'exploitation du réseau de transport TMCO, ainsi qu'à l'ensemble des charges opérationnelles de la collectivité.

1.4.2 – Charges de personnel

La masse salariale progresse de 3 089 985 € en 2025 à 3 830 613 € en 2026 (+ 24 %). Cette évolution reflète le renforcement des effectifs de la 3CO, en lien avec le développement de ses services et la professionnalisation de son administration. Elle tient compte des recrutements intervenus en 2025 et 2026, notamment dans le service de transport.

1.4.3 – Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 4 851 708 €, en hausse de 11 % par rapport à 2025. Ce poste est dominé par les contributions aux organismes de regroupement, dont le SIDEVAM (3 500 000 €), et par la subvention de fonctionnement à l'Office de tourisme (485 700 €). Les subventions aux organismes privés (Office Intercommunal du Sport, association Saveurs & Senteurs, Office du commerce) atteignent 302 500 €.

1.4.4 – Virement à la section d'investissement

Le virement à la section d'investissement s'établit à 7 077 577 € en 2026, contre 11 945 743 € en 2025. Cette diminution relative s'explique par la mobilisation d'autres ressources propres d'investissement (notamment l'excédent reporté affecté à l'investissement) et traduit une rationalisation du financement croisé entre les deux sections.

SECTION II – LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

La section d'investissement retrace l'ensemble des opérations concourant à la constitution ou à l'entretien du patrimoine de la 3CO. Pour l'exercice 2026, elle est présentée en équilibre en recettes et en dépenses, à hauteur de 14 710 434,33 € (recettes cumulées) et de 10 262 923,03 € (dépenses prévues), en cohérence avec les restes à réaliser 2025 et les crédits reportés.

2.1 – Recettes d'investissement		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2026 (€)	Budget 2025 (€)
I – Recettes réelles		
Subventions d'investissement	705 721,00	—
Dotations, fonds divers et réserves	4 890 879,97	2 624 125,47
<i>dont FCTVA</i>	<i>79 294,54</i>	<i>1 705 558,84</i>
<i>dont excédents de fonctionnement capitalisés</i>	<i>4 811 585,43</i>	<i>918 566,63</i>
Sous-total recettes réelles	5 596 601,67	4 667 329,84
II – Opérations d'ordre (prélèvements section de fonctionnement)		
Virement de la section de fonctionnement	7 077 576,73	11 945 742,65
Opérations d'ordre de transfert entre sections	263 051,66	213 583,02
Opérations patrimoniales	450 000,00	—
Sous-total opérations d'ordre	7 790 628,39	12 409 325,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (exercice)	13 387 229,96	17 076 655,51
Restes à réaliser 2025	1 323 204,37	—
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	14 710 434,33	

2.2 – Dépenses d'investissement	
OPÉRATIONS	Montant (€)
Aménagement du territoire et urbanisme	
Révision du plan local d'urbanisme	50 000,00
Acquisition immobilière (constitution des réserves foncières)	250 000,00
Fonds de concours aux communes membres	
Commune de Ouangani	177 400,00
Commune de Chiconi	273 450,00
Commune de Sada	260 559,40
Commune de Tsingoni	391 182,50
Commune de M'tsangamouji	175 340,00
Équipements et infrastructures	
Route d'accès au Lycée de M'tsangamouji	640 000,00

OPÉRATIONS	Montant (€)
Cuisine centrale	50 000,00
Construction du siège de la 3CO	2 705 421,42
Réalisation des aires de jeux dans les 5 communes	1 545 845,16
Aménagement de la baie de Soulou	200 000,00
Piscines	71 000,00
Marché Kahani	50 000,00
Tourisme et développement économique	
Projets 2020 de l'Office de tourisme	12 318,50
Cascade Ouangani et Barakani	50 000,00
Tahiti plage	550 000,00
Tanaraki	50 000,00
Gestion des risques et protection du milieu (GEMAPI)	
Aménagement de la Rivière M'roalé-Zidakani (GEMAPI)	100 000,00
PAPI	165 957,00
Rivières de Sada	600 000,00
Submersion Chembényoumba	450 000,00
Submersion Ambato	400 000,00
Submersion Mangajou	423 870,00
Transport et mobilité	
Création du site internet du réseau TMCO	10 000,00
Systemes de transport urbain	220 000,00
Transition énergétique et habitat	
Transition énergétique	300 000,00
Opération habitat	120 000,00
Opérations non individualisées	
Études exploratoires	250 000,00
Achats (pc, véhicules...)	420 000,00
Travaux (réhabilitations bâtiments, sécurisation...)	691 539,05
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 262 923,03

SECTION III – EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET 2026

L'équilibre budgétaire de la 3CO pour l'exercice 2026 est assuré dans le respect des règles fixées par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Conformément aux dispositions de l'article L.2311-1 du CGCT, applicable par renvoi aux établissements publics de coopération intercommunale, le budget est proposé en équilibre réel.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Montant (€)
Recettes de fonctionnement (y compris résultat reporté)	19 500 486 €
Dépenses de fonctionnement	19 500 486 €

Le budget de fonctionnement dégage un virement à la section d'investissement de 7 077 577 €, traduisant la contribution significative de l'épargne de fonctionnement au financement des investissements de l'intercommunalité. Ce virement, complété par les opérations d'ordre pour 263 052 €, aboutit à un total de prélèvements au profit de l'investissement de 7 340 628 €.

CONCLUSION

Le budget primitif 2026 traduit la volonté de la communauté, de poursuivre et d'amplifier les politiques publiques engagées au service des habitants des cinq communes membres.

Sur le plan financier, la section de fonctionnement est marquée par une forte progression des charges opérationnelles, reflétant la montée en puissance de l'établissement et le développement des services communautaires, notamment autour du réseau de transport TMCO. Parallèlement, la structure des recettes demeure diversifiée, s'appuyant sur la fiscalité propre, les dotations de l'Etat et un excédent reporté significatif.

La section d'investissement totalise 10 262 923,03 € de dépenses prévues, portant sur des projets structurants dans les domaines de l'aménagement du territoire, des infrastructures, du tourisme, de la gestion des risques naturels (GEMAPI), des transports, de la transition énergétique et du soutien aux communes membres via des fonds de concours. La construction du siège de la 3CO (2 705 421 €) et la réalisation des aires de jeux intercommunales (1 545 845 €) constituent les deux principales opérations de l'exercice.

Le Conseil Communautaire est donc appelé, lors de sa session du 23 avril 2026, à adopter le présent budget primitif 2026 et à voter l'ensemble des équilibres budgétaires qui en découlent.

Fait à Mayotte, le 14 avril 2026

Le Président de la 3CO